

Bonnes vacances scolaires à tous!



Juin 2019

Le Babillard

Journal mensuel de la Municipalité de St-Côme-Linière

Pour urgences de fin de semaine
(ex: Égouts bouchés,
ponceaux arrachés,
grosses fuites d'eau)
418 225-6305

Volume 9, numéro 4

Félicitations à Maryane Bélanger, Directrice générale à la municipalité de St-Côme-Linière, pour avoir remporté le prix Mérites ADMQ 2019!

Voir page n°16

Dans ce numéro:



Procès-verbal séance spéciale du 3 juin 2019, procès-verbal du 10 juin 2019 et procès-verbal séance spéciale du 21 juin 2019	2-6
Dates réunions conseil municipal; Recyclage; Collecte des ordures; Jeudis musicaux	6
Le mot de la Directrice générale	7
Subvention fosses septiques; horaire de la piscine municipale	8
Calendrier 2019 fosses septiques; FADOQ; Colportage	9
Chambre de commerce St-Côme-Linière	10-11
Calendrier pour les ordures à conserver	12
Expo d'auto rétro à aujourd'hui	13
Récupérateurs d'huiles; Popote roulante; Salle Optimiste à louer; Encombrants ménager	14
Photo-souvenir de la société historique; Service d'aide	15
ADMQ; Bibliothèque municipale	16
Centre Molé; Fermières; Festival de cinéma	17
Développement économique; Aide alimentaire; CEPS; Camp de tennis St-Zacharie	18-19
Matériel médical; Comptoir d'Aubaines; Horaire Casse-Croûte Aréna	20

Multi-vente de garage les 29 et 30 juin

22 points de vente, dont plusieurs multi-familiaux, tous bien identifiés sur un feuillet-guide que vous pourrez vous procurer aux centres de distribution suivants :

Entrée nord : Station-Service André Doyon (1094, route Kennedy)

Entrée par la route de St-Zacharie : Garage Serge Poulin (1304, route de St-Zacharie)

Entrée Sud : Pizzeria Casse-Croûte R.D. (1570, route Kennedy)

À l'intérieur du village : Dépanneur du Village (1348, rue Principale)

Bienvenue à tous!

Vente de livres usagés



La bibliothèque municipale fera une vente de livres usagés lors de la multi-vente de garage les 29 et 30 juin. C'est un rendez-vous à la bibliothèque!

ASSEMBLÉES DU CONSEIL MUNICIPAL

Voici quelques points du procès-verbal d'une assemblée spéciale du Conseil tenue au lieu ordinaire des sessions le 3 juin 2019.

NOUVEAUX HORIZONS – DÉPÔT PROJET

19-06-02 Il est proposé par Mme Louise Paquet, secondé par M. Gilles Pedneault et résolu unanimement que la municipalité de St-Côme-Linière appuie le dépôt du projet suivant au programme Nouveaux Horizons. Le projet consiste à faire un pavillon pour les aînées au parc de la rivière du Loup. Il y aura des balançoires, des bancs, des tables à pique-nique et deux jeux de shuffleboard (terrain de palet), le tout recouvert d'un toit. Il est bien entendu que le conseil s'engage à entretenir les immobilisations si le projet a lieu.

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES WSP

19-06-03 Il est proposé par M. Robby Poulin, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que la municipalité de St-Côme-Linière accepte les honoraires supplémentaires de 19 850,00 \$ plus taxes demandés de la firme WSP dû à la complexité du projet et tous les éléments imprévisible en début de mandat.

Le maire quitte la séance spéciale.

ENTREtenir L'OUVRAGE DE LA GESTION DES EAUX PLUVIALES

19-06-04 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que la municipalité de St-Côme-Linière accepte d'entretenir les ouvrages de gestion des eaux pluviales sur le lot 6 264 054 (bassin #2) du projet et de tenir à jour un registre d'exploitation et d'entretien dudit bassin.

Voici quelques points du procès-verbal d'une assemblée régulière du Conseil tenue au lieu ordinaire des sessions le 10 juin 2019.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

19-06-07 Il est proposé par Mme Louise Paquet secondé par M. Robby Poulin et résolu unanimement que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée régulière du 13 mai 2019 et le procès verbal de la séance spéciale du 6 mai 2019 tel que présenté.

COMPTES À ACCEPTER

19-06-08 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que les déboursés présentés pour le mois de mai 2019 soient acceptés selon les chèques M1900030 à M1900031, C1900329 à C1900403 et L1900157 à L1900188 pour un déboursé total de 912 984,15 \$ incluant les salaires.

Je soussignée, Maryane Bélanger, directrice générale et secrétaire-trésorière, confirme par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-après projetées par le conseil de la susdite Municipalité de St-Côme-Linière.

Maryane Bélanger, Directrice générale/Secrétaire-trésorière

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 329-2019

ATTENDU : que la directrice générale/secrétaire-trésorière résume le second projet de Règlement no 329-2019 en indique l'objet, le coût et sa portée;

19-06-09 Il est proposé par M. Gaétan Tremblay appuyé par Mme Louise Paquet et résolu unanimement

QUE le second projet de Règlement no 329-2019 amendant le Règlement de zonage no 148-06 afin de créer la nouvelle zone commerciale Ca-44 (sans usage ou construction résidentielle) pour les lots 3 746 700, 3 746 702, 5 595 315, 5 595 314, 5 595 317 et 3 746 701, en bordure de la rue Principale soit et est adopté par ce conseil

QUE la présente résolution ainsi que le second projet de Règlement no 329-2019 amendant le Règlement de zonage no 148-06 soient transmis à la MRC de Beauce-Sartigan;

QUE le texte du second projet de Règlement no 329-2019 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

Transfert 19e rue

19-06-10 Il est proposé par Mme Sylvie

Bruneau, secondé par M. Gilles Pedneault et résolu unanimement que M. Yvon Paquet, maire, et Mme Maryane Bélanger, directrice générale et secrétaire-trésorière, soient et sont autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité et tous les documents relatifs ou accessoires au transfert du lot 5 898 176 (19e Rue).

Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par obligations au montant de 2 190 000 \$ qui sera réalisé le 25 juin 2019

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Saint-Côme-Linière souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 2 190 000 \$ qui sera réalisé le 25 juin 2019, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #

Pour un montant de \$

190-09 : 119 000 \$

239-2012 : 115 900 \$

254-2013 : 495 600 \$

254-2013 : 209 000 \$

254-2013 : 17 400 \$

297-2017 : 917 025 \$

297-2017 : 316 075 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1er alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cette émission d'obligations et pour les règlements d'emprunts numéros 254-2013 et 297-2017, la Municipalité de Saint-Côme-Linière souhaite émettre pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

19-06-11 Il est proposé par M. Gilles Pedneault appuyé par M. Alain Dumas et résolu unanimement

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1er alinéa du préambule soient financés par obligations, conformément à ce qui suit :

les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 25 juin 2019;

les intérêts seront payables semi-annuellement, le 25 juin et le 25 décembre de chaque année;

3. les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7);

4. les obligations seront immatriculées au nom du Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et seront déposées auprès du CDS;

5. CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

6. CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère) à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;

7. CDS effectuera les paiements de capital et d'intérêts aux adhérents par des transferts électroniques de fonds et, à cette fin, CDS prélèvera directement les sommes requises dans le compte suivant :

C.D. DU SUD DE LA BEAUCE
2880, 25E AVENUE
SAINT-PROSPER, QC
G0M 1Y0

8. Que les obligations soient signées par le (la) maire et le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère). La Municipalité de Saint-Côme-Linière, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authenticateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2025 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 254-2013 et 297-2017 soient plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter

du 25 juin 2019), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

SOUSSIONS POUR L'ÉMISSION D'OBLIGATIONS

Date d'ouverture :

10 juin 2019

Nombre de soumissions :3

Heure d'ouverture : 11 h

Échéance moyenne :

4 ans et 1 mois

Lieu d'ouverture :

Ministère des Finances du Québec

Date d'émission :

25 juin 2019

Montant :

2 190 000 \$

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts numéros 190-09, 239-2012, 254-2013 et 297-2017, la Municipalité de Saint-Côme-Linière souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Côme-Linière a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 25 juin 2019, au montant de 2 190 000 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 □ VALEURS MOBILIÈRES DES-JARDINS INC.

198 000 \$	1,90000 %	2020
203 000 \$	1,90000 %	2021
208 000 \$	1,95000 %	2022
213 000 \$	2,00000 %	2023
1 368 000 \$	2,10000 %	2024

Prix : 98,71900 \$ Coût réel : 2,39949 %

2 □ VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE INC.

198 000 \$	1,90000%	2020
203 000 \$	1,95000%	2021
208 000 \$	1,95000%	2022
213 000 \$	2,05000 %	2023
1 368 000 \$	2,10000 %	2024

Prix : 98,38850 \$ Coût réel : 2,49371 %

3 □ FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

198 000 \$	2,00000%	2020
203 000 \$	2,00000%	2021
208 000 \$	2,05000%	2022
213 000 \$	2,15000%	2023
1 368 000 \$	2,25000%	2024

Prix : 98,68500 \$ Coût réel : 2,55252 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC. est la plus avantageuse;

19-06-12 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, appuyé par M. Gaétan Tremblay et résolu unanimement :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE l'émission d'obligations au montant de 2 190 000 \$ de la Municipalité de Saint-Côme-Linière soit adjugée à la firme VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.;

QUE demande soit faite à ce(s) dernier(s) de mandater le Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère) à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;

Que le (la) maire et le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère) soient autorisés(es) à signer les obligations visées par la présente émission, soit une obligation par échéance.

ENGAGEMENT CLAUDE MATTE

19-06-13 Il est proposé par M. Robby Poulin secondé par Mme Louise Paquet et résolu unanimement que l'on engage M. Claude Matte à titre de journalier polyvalent en remplacement temporaire d'un congé maladie selon les conditions de la convention collective. Une période de probation est effective à compter du 21 mai 2019 tel que convenu dans la convention.

BABILLARD JUIN

19-06-14 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu que le mot du maire du mois de juin soit remplacé par le mot de la directrice générale afin d'expliquer les deux projets clairement.

DÉROGATION MINEURE – DANIEL PAQUET

19-06-15 Il est proposé par M. Gilles Pedneault et secondé par M. Alain Dumas d'accepter la dérogation mineure du lot 6 273 365 de M. Daniel Paquet tel que recommandé par le comité d'urbanisme. Le règlement de zonage exige une façade minimum de 50m et celui-ci a 48,2m.

FONCTIONNAIRE DÉSIGNÉ / APPLICATION DES RÈGLEMENTS, RECOUVREMENT DE CRÉANCE, TRAVAUX PRÉVUS EN MATIÈRES DE COURS D'EAU / RÈGLEMENT # 2015-87

19-06-16 Attendu qu'en vertu de l'article 108 de la Loi sur les Compétences municipales, qu'une entente peut être conclue

entre la MRC et une municipalité locale de son territoire conformément aux dispositions de la section XXV du chapitre II du titre XIV du Code municipal du Québec, pour lui confier l'application des règlements, le recouvrement des créances et la gestion des travaux prévus par la loi en matière de cours d'eau;

Attendu que la MRC Beauce-Sartigan a adopté une Politique de gestion des cours d'eau le 31 janvier 2007;

Attendu que la MRC Beauce-Sartigan a adopté le règlement 2015-87 régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC le 16 septembre 2015;

Attendu que les ententes concluent entre la MRC et la municipalité sur ces deux documents;

Attendu que la municipalité doit nommer une personne désignée;

En conséquence, il est proposé par Mme Sylvie Bruneau, secondé par M. Gilles Pedneault et résolu unanimement que la municipalité de St-Côme-Linière nomme M. Yves Turcotte pour l'application des responsabilités liées à la gestion des cours d'eau en conformité avec la Politique de gestion des cours d'eau et le règlement régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eaux de la MRC Beauce-Sartigan.

ACHAT CAMÉRA THERMIQUE

19-06-17 Il est proposé par M. Robby Poulin, secondé par M. Gilles Pedneault et résolu unanimement que la municipalité achète une nouvelle caméra thermique au coût de 5 800,00 \$ plus taxes au fournisseur Boivin et Gauvin.

NOMINATION LIEUTENANT

19-06-18 ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des recommandations effectuées par le comité des ressources humaines des incendies.

Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par Mme Sylvie Bruneau et réso-

lu unanimement qu'on accepte la recommandation du comité incendie et nomme M. Jean-Philippe Bolduc au poste d'officier.

MANDAT TERRAIN – FUTUR HÔTEL DE VILLE

19-06-19 5 POUR / 2 CONTRE

Il est proposé par M. Robby Poulin, secondé par M. Gilles Pedneault et résolu que le conseil mandate la directrice générale pour la négociation du terrain de la futur hotel de ville.

Le maire met son droit de vote pour cette résolution.

RANDONNÉE BAR TRAFFIC

19-06-20 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Gilles Pedneault et résolu unanimement que le conseil vlage lors du 3 août 2019.

PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION

Conformément à l'article 202.1 du Code municipal du Québec ou 92.1 de la Loi sur les cités et villes (LCV), le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité (ou greffier si LCV), apporte une correction au règlement numéro 328-2019 de la Municipalité de St-Côme-Linière puisqu'une erreur apparaît de façon évidente à la simple lecture des documents soumis à l'appui de la décision prise.

19-06-21 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Gilles Pedneault et résolu unanimement que le conseil accepte la correction est la suivante :

Dans le procès-verbal du 6 mai 2019, il est inscrit dans l'avis de motion pour le règlement 328-2019:

AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT 328-2019 POUR ABROGER LE RÈGLEMENT 305-2018 RÈGLEMENT D'EMPRUNT ARÉNA

Le conseiller, M. Gilles Pedneault, donne avis de motion et présente le projet de règlement numéro 328-2019 pour abroger le règlement d'emprunt 305-2018 concernant la réfrigération de la glace.

Or, on devrait lire :

L'avis de motion du règlement 328-2019 est remplacé par le suivant :

AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT 328-2019 POUR ABROGER LE RÈGLEMENT 305-2018 RÈGLEMENT D'EMPRUNT ARÉNA

Le conseiller, M. Gilles Pedneault, donne avis de motion et dépose le projet de règlement numéro 328-2019 pour abroger le règlement d'emprunt 305-2018 concernant la réfrigération de la glace.

J'ai dûment modifié le procès-verbal du 6 mai 2019 en conséquence.

ENGAGEMENT ÉTUDIANT CAMP DE JOUR

19-06-22 Il est proposé par Mme Louise Paquet, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que l'on embauche les personnes suivantes pour travailler au camp de jour, piscine municipale et au restaurant de l'aréna, pour la saison 2019 :

Restaurant : Alex-Ann Desjardins

Piscine municipale : Pierre Alexandre Tanquay Gilbert

Camp de jour : Edouard Gagnon, Mahika Routhier, Émilie Bouchard

Tel que plus amplement décrit à l'annexe 1 préparé par Mme Brigitte Drouin, coordonnatrice aux loisirs.

Le maire quitte l'assemblée.

DÉSIGNATION DES SIGNATAIRES – PROTOCOLE ENTENTE PROMOTEUR

19-06-23 Il est proposé par M. Robby Poulin, secondé par Mme Louise Paquet et résolu unanimement que M. Alain Dumas, conseiller, et Mme Maryane Bélanger, directrice générale et secrétaire-trésorière, soient et sont autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité tous les documents relatifs ou accessoires à l'entente promoteur 181-05246-00 concernant des travaux municipaux (voirie, aqueduc et égout) sur

les lots 6 264 053, 3 748 174 et 6 264 054.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 330-2019 CONCERNANT UN EMPRUNT POUR PROMOTEUR

Je, Alain Dumas, conseiller, donne un avis de motion pour l'adoption du règlement no 330-2019 afin de contracter un emprunt de 402 468,00 \$ pour l'entente de promoteur.

Et RÉSOLU UNANIMEMENT QUE LE RÈGLEMENT NUMÉRO 330-2019 SOIT ADOPTÉ ET QU'IL SOIT ORDONNÉ ET STATUÉ COMME SUIT :

ARTICLE 1. OBJET

Le présent règlement a pour objet d'autoriser le financement de la part contributive de la Municipalité au protocole d'entente joint en annexe A.

ARTICLE 2. DÉPENSE

Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 402 468,00 \$ aux fins d'acquitter sa part contributive au protocole d'entente joint en annexe A.

ARTICLE 3. EMPRUNT

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 402 468,00 \$, remboursable sur 20 ans.

ARTICLE 4. IMPOSITION

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement exigé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la Municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 5. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Le maire revient.

RAPPORTS DES COMITÉS

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

19-06-24 La période de questions étant terminée, il est proposé par M. Robby Poulin secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement de lever l'assemblée à 20 h 06.

Voici quelques points du procès-verbal d'une assemblée spéciale du Conseil tenue au lieu ordinaire des sessions le 21 juin 2019.

RECONSIDÉRATION DE LA DÉCISION DU 10 JUIN 2019 - MANDAT TERRAIN – FUTUR HÔTEL DE VILLE SUITE AU DROIT DE VETO

19-06-27 5 POUR : Sylvie Bruneau, Robby Poulin, gilles pedneault, gaÉtan tremblay, louise paquet

2 CONTRE : M. Yvon Paquet et alain dumas

Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par Mme Louise Paquet et résolu que le conseil mandate la directrice générale pour la négociation du terrain du futur hôtel de ville.

MANDAT INSPECTEUR EN BÂTIMENT

19-06-28 Il est proposé par M. Robby Poulin, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que la municipalité de St-Côme-Linière autorise la directrice générale à mandater un inspecteur en bâtiment indépendant afin de faire inspecter la maison du 1408 rue Principale.

PROJET RUE PRINCIPALE, 5E ET 6E RUE, 2ÈME AVENUE ET STATION DE POMPAGE – QUESTION ENVIRONNEMENT

19-06-29 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par M. GaÉtan Tremblay et résolu unanimement que la municipalité de St-Côme-Linière autorise un budget de 4000,00 \$ payable sur une base horaire à la firme WSP afin de répondre aux questions du MELCC, du MAMH et des soumissionnaires.

SERVITUDES PLUVIAUX ET SANITAIRES

19-06-30 Il est proposé par Mme Sylvie Bruneau, secondé par Mme Louise Paquet et résolu unanimement que M. Yvon Paquet, maire et Mme Maryane Bélanger, directrice générale, soient les personnes autorisées à agir au nom de la municipalité de St-Côme-Linière et à signer tous les documents relatifs ou accessoires des lots ci-dessous pour les servitudes d'égouts sanitaires et pluviaux.

3 942 823

3 746 747

4 472 938

3 746 667

Le maire quitte la séance

OFFRE DE SERVICE 5E RUE

19-06-31 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que le conseil accepte l'offre de service 1960510 de la firme WPS pour préparer les plans et devis pour la réfection de l'égout de la 5e rue tel que dans le plan annexé au coût de 6 800,00 \$ plus taxes.

Prochaines assemblées
régulières
du conseil municipal :
Lundi le 8 juillet à 19h00
Lundi le 12 août à 19h00

Diffusion des séances de conseil sur Internet

Sur Beauce.TV

Habituellement disponible
24 heures après la réunion.

Un lien direct est sur le site internet
de la municipalité,
www.stcomeliniere.com

Onglet «municipalité». Vous sélectionnez ensuite
«conseil municipal».



RECYCLAGE

En juillet 2019, voici les jours de
collecte de votre bac
de recyclage:

Jeudi le 11 juillet 2019

**Jeudi le
25 juillet 2019**



Collecte des ordures à chaque semaine



Prenez note que la collecte des ordures résidentielles se fera **à chaque semaine pour les mois de juin, juillet et août** (le recyclage continue d'être ramassé aux 2 semaines durant toute l'année).



2019, un autre été en musique à St-Côme-Linière...

Pour une 3e année, les jeudis musicaux sont de retour au gazebo «Mistral gagnant» dans la cour de l'école, les jeudis de 19 h 00 à 20 h 30. Apportez votre chaise.

27 juin:

Alexandre Roy (Populaire)

4 juillet:

Canyon (Country)

11 juillet:

The Sylver Stars

(Rétro - Country - Populaire)

18 juillet:

Diversion

(Ballade québécoise)

25 juillet:

Gab Beauséjour (Chansonnier)

1er août:

Duo Luc et Marie-Jo

(Populaire francophone)

8 août:

The Big River

(Hommage à Johnny Cash)

15 août:

Jessica Pruneau

(Country Folk)

22 août:

Steven&Steeven

(Folk - Anglo - Franco)

Un événement familial gratuit,
pour tous! Venez en grand
nombre!

Le Mot de la Directrice générale



Mot de la directrice générale,

Lors de la dernière séance, le conseil m'a mandaté par résolution afin de vous expliquer les deux projets retenus pour le nouvel hôtel de ville. Avant de vous faire connaître les deux projets en question, je veux vous expliquer ce qui nous a amené à ces deux choix ainsi que les besoins à considérer pour le nouvel hôtel de ville.

L'hôtel de ville actuel est trop petit. Nous manquons de bureaux. Celui du technicien en urbanisme est au milieu de la salle de conseil. Aucune confidentialité, aucune concentration (va-et-vient en permanence), aucun espace de rangement etc. Aussi, il faut savoir que tous les dossiers sont stockés au garage municipal et à chaque fois que nous avons besoin d'un document de plus d'un an, nous devons aller au garage le chercher.

La bibliothèque, par où commencer! Notre bibliothèque est la plus achalandée de toute la MRC. Si nous excluons la ville de St-Georges, nous avons la plus petite bibliothèque de la MRC. Nous ne pouvons pas organiser des activités. Nous sommes retraits dans la quantité de livres sur les étagères, nous payons une collection annuellement et nous ne pouvons pas la recevoir au complet. L'école aimerait venir faire des activités avec les enfants mais étant donné la grandeur, nous ne pouvons pas.

Il y a déjà quelques années de cela, plusieurs entrepreneurs généraux étaient venus voir le bâtiment et tous arrivaient au même consensus : démolir et reconstruire un nouveau bâtiment.

Le conseil a choisi les critères pour le choix du nouvel hôtel de ville : la visibilité, regroupement des bâtiments existants, la proximité des services et rester central dans le village. C'est là que ces deux projets ont été choisis, car ils répondaient à tous les critères que le conseil avait priorisés.

Projet 1 – Terrain de soccer

Le bâtiment serait sur deux étages. Le premier étage serait pour les bureaux administratifs et le sous-sol pour la bibliothèque. Le terrain permet une construction très intéressante avec le dénivelé du terrain. Le coût du bâtiment serait très abordable et l'entretien du terrain serait très minime. L'avantage du terrain de soccer est que le terrain appartient déjà à la municipalité. Aussi, la visibilité est idéale comparé à l'endroit actuel. Il faut savoir que le terrain est près de l'école et de l'aréna. Tous les élèves pourraient venir à pied à la nouvelle bibliothèque en toute sécurité. Le terrain est déjà éclairé et une partie clôturée.

Il faut aussi tenir compte que c'est le dernier terrain central du village qui possède les services d'aqueduc et d'égout. Que l'autre moitié du terrain sera occupé par les jeux d'eau. Est-ce qu'on veut de la circulation et de l'asphalte à côté des installa-

tions? Cet espace est aussi utilisé pour le camp de jour, pour l'anneau de glace et par l'école. Est-ce qu'on est prêt à tout sacrifier ces éléments? Le dernier point important à considérer si nous regardons à long terme est que le terrain serait déjà à sa capacité maximale. Nous allons déjà occuper cent pour cent du terrain, soit la moitié pour l'hôtel de ville, la bibliothèque et l'autre moitié pour les jeux d'eau. Que ferons nous dans 10 ans quand nos besoins grandiront? Nous ne pourrions pas agrandir les stationnements et s'il y a la construction d'une future salle ou l'ajout d'un annexe, que ferons nous? Il faut penser à tous ces éléments, car nous ne voulons pas une nouvelle dette dans 10 ans. Il faut bien prévoir les choses.

Projet 2 - 1408 rue Principale

Le projet consiste à faire un hôtel de ville sur 3 étages. La bibliothèque occuperait le sous-sol, les bureaux administratifs seraient au second étage et il y aurait une grande salle communautaire au troisième étage. Le terrain est aussi en dénivelé. De ce fait, la construction serait aussi intéressante et permettrait d'avoir beaucoup de luminosité au sous-sol. Les principaux atouts du terrain sont sa grandeur et la création d'un parc avec des sentiers pédestres ainsi que l'aménagement du bord de la rivière jusqu'à la fin du village (anciennement le terrain de M. Jean-Gilles Dumas) qui est désormais à la municipalité. Aussi, la maison serait destinée aux arts, à la culture et à tous les organismes communautaires dont : la société historique, le cercle des fermières, le jardin communautaire etc. La société historique pourrait mettre en valeur l'histoire de la municipalité dans la maison, des cours d'art, des cours de cuisine et autres pourraient être donnés à cet endroit. De plus, il ne faut pas oublier que la caserne est adjacente au terrain, cela nous offre des possibilités pour construire une annexe. Le terrain est central et près de tous les services dont l'école. Le club de course pourrait aller s'y exercer, des sentiers de ski-fond et de raquette pourraient y être aménagés. C'est une vision à long-terme qui permet à la municipalité d'en offrir davantage à ses citoyens.

Il faut comprendre que le projet est d'une grande envergure et le prix le reflète aussi. Le projet demande beaucoup d'investissement et l'achat d'un nouveau terrain. C'est un projet qui prendra plusieurs années avant d'être fait à cent pour cent. Il faut aussi considérer qu'il y a un coût d'entretien supplémentaire, mais le service est disponible aux citoyens.

Pour terminer, sachez que nous pouvons aller chercher au **minimum 70% de subvention** pour la totalité du bâtiment peut importe le projet choisi. Aussi, la maison patrimoniale peut être subventionnée à 40% pour la rénovation extérieure et d'autres subventions sont disponibles à la MRC.

Pour terminer, la dette d'aqueduc principale finira d'être payée en 2025. C'est plus de 400 000 \$ qui sera libéré du budget. Alors que ce soit un projet ou l'autre, la municipalité pourra absorber la dette supplémentaire sans problème.

Maryane Bélanger
Directrice générale

**Tableau électronique - Avis aux organismes de
St-Côme-Linière**

Pour annoncer vos activités sur le tableau électronique, contactez-nous au bureau municipal au
418-685-3825.

Pour une municipalité propre, je ramasse!
Merci de votre collaboration.



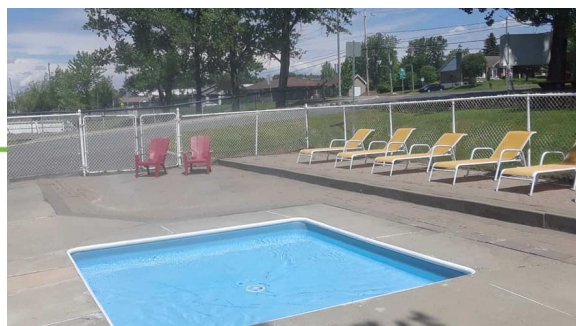
Piscine municipale



HORAIRE

Lundi au vendredi	13h00 à 17h00 18h00 à 20h00
Samedi et dimanche	13h00 à 17h00

Ouverture le 25 juin 2019, bienvenus à tous !



COÛT

Barboteuse	Gratuit
Enfant 0-5 ans	Gratuit
Adulte et enfant 5 ans et plus	2 \$
Famille	6\$



BILLET DE SAISON

Individuel	45 \$
Familial	120 \$

Aide fosse septique 2019 Pour l'année 2019, la municipalité vous offre encore le programme de mise aux normes des fosses septiques. Ce programme s'applique à toutes les résidences isolées construites avant le 12 août 1981 et habitables à l'année. La municipalité accorde une subvention de 1 000 \$ sous certaines conditions.

Vidange de fosse septique

Il y a maintenant, depuis 2017, une nouvelle façon de fonctionner pour la vidange des fosses septiques. Pour vous éviter des frais supplémentaires, il y a des dates précises et des délais à respecter. Renseignez-vous...

Par courriel : fosse@vsjb.ca

Par téléphone au 418 397-8479 (en tout temps sur une boîte vocale)

Par téléphone au 418 226-5300 (du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h30 et le vendredi de 8h à 12h)

Calendrier 2019

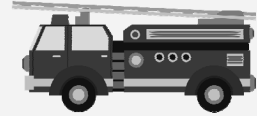
Du 16 au 20 septembre 2019:

La municipalité de St-Côme-Linière au complet
SAUF la route Kennedy et la route de Saint-Zacharie

Du 23 au 27 septembre 2019

Route Kennedy et route de Saint-Zacharie

Les propriétaires de fosse peuvent s'inscrire à partir de janvier et au moins une semaine avant la semaine prévue pour leur secteur. La façon de s'inscrire est par courriel à fosse@vsjb.ca ou par téléphone au 418-226-5300.



Service incendie St-Côme-Linière

Le service de protection contre les incendies de St-Côme-Linière fera, dans les prochaines semaines, des **visites de prévention** dans différents secteurs de la municipalité.

Merci à l'avance de votre accueil et de votre participation.

Vous aimeriez être pompier volontaire?

Contactez la municipalité au 418-685-3825



La FADOQ

Vous avez 50 ans et + ? Rejoignez nos rangs. La FADOQ compte plus de 500,000 membres au Québec, elle prône une qualité de vie pour tous les aînés.

Plusieurs avantages sont offerts. Rabais avec différents organismes et assurances, des programmes bénéfiques, des loisirs et activités hebdomadaires à St-Côme.

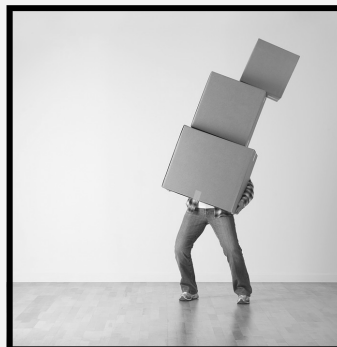
Vous êtes intéressé-e-s ou avez des questions, communiquez avec :

Marie-Louis : 418 685-3654 ou
Louise : 418 685-1273

Bienvenue à tous!

1er juillet, jour de
déménagement pour
plusieurs...

Nous vous souhaitons
la bienvenue
à St-Côme-Linière!



Colportage - Rappel

Le colportage est interdit sur tout le territoire de la municipalité de St-Côme-Linière, à moins d'avoir obtenu au préalable un permis émis par la municipalité. Si vous êtes témoin de colportage sans permis municipal, vous pouvez en aviser directement la Sûreté du Québec.

Merci de votre collaboration.



CHAMBRE DE COMMERCE DE SAINT-CÔME-LINIÈRE

Rejoignez-nous !

Nouvelle campagne promotionnelle !

Rejoignez-nous afin de promouvoir vos produits et services. Envoyez-nous vos coordonnées !
Conception et diffusion **GRATUITE** via facebook et le journal municipal du *Babillard*.

Coût d'adhésion

Organisme, Particulier (sans commerce) et Entreprise (1 employé)	50,00 \$ +tx
Entreprise (2 à 50 employés)	100,00 \$ +tx
Entreprise (51 à 100 employés)	150,00 \$ +tx
Entreprise (101 employés et +)	200,00 \$ +tx
Administration municipale et institution financière	250,00 \$ +tx



CHAMBRE
DE COMMERCE
DE SAINT-CÔME-LINIÈRE

vous présente

membre affilié à

Proxim

MARILIE TANGUAY ET LUCE BILODEAU
Pharmaciennes-propriétaires

SECTEUR D'ACTIVITÉS

• Santé

PRODUITS ET SERVICES

- Prolongement de l'ordonnance d'un médecin
- Surveillance et suivi de la thérapie médicamenteuse
- Mesure et suivi de la tension artérielle
- Conseils personnalisés sur plusieurs sujets de santé
- Location et ventes de produits orthopédiques (béquilles, cannes)
- L'aide à l'arrêt tabagique
- Livraison gratuite



1364, rue Principale, Saint-Côme-Linière (Québec) G0M 1J0
Tél. : 418 685-2977 • Téléc. : 418 685-3804

Membre de la chambre de commerce



Desjardins
Caisse du Sud de la Beauce

GARAGE
Serge Poulin
SPECIALISTE

BMR



ROBERT BERNARD
Depuis 1950

R. LOIGNON

CHAMBRE DE COMMERCE DE SAINT-CÔME-LINIÈRE

1614, 6e Rue, Saint-Côme-Linière (Québec) G0M 1J0 ☎ 418 685-2630
chambredeccommerce@stcomelinier.com www.facebook.com/CCSCL



**CHAMBRE
DE COMMERCE
DE SAINT-CÔME-LINIÈRE**

vous présente



STYLE MUSIQUE

ÉRIC LESSARD, propriétaire

SECTEUR D'ACTIVITÉS

- Musique

PRODUITS ET SERVICES

- École
- Boutique
- Installations permanentes
- Sonorisation, éclairage, multimédia
- Vente, échange, réparation, location



Stylemusique.com

12440, 1^{re} Avenue, Saint-Georges
418 227-8098 • 418 227-7898

189, rue Caouette Est, Thetford
418 338-9306 • 418 338-2528

Membre de la chambre de commerce



Desjardins
Caisse du Sud de la Beauce



BMR



**ROBERT
BERNARD**
Depuis 1950



Nos membres du mois



**CHAMBRE
DE COMMERCE
DE SAINT-CÔME-LINIÈRE**

vous présente



SECTEUR D'ACTIVITÉS

- Opérations forestières et transport

PRODUITS ET SERVICES

- Coupe, transformation et transport du bois pour Domtar.
- Formation et entretien des chemins forestiers



195, rue du Parc-Industriel, Saint-Côme-Linière, QC G0M 1J0
Tél. : 418 685-3633 • dumcan@globetrotter.net

Membre de la chambre de commerce



Desjardins
Caisse du Sud de la Beauce



BMR



**ROBERT
BERNARD**
Depuis 1950



SSDFB-2183 - MUNICIPALITE ST-COME-LINIERE

janvier, 2019 - décembre, 2019

Le mardi : secteur Est Le jeudi : secteur Ouest

2019	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L																						
janvier																																													
février						1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11		12		14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25		26		28										
mars						1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11		12		14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25		26		28	29	30	31							
avril		1	2	3	4	5	6	7	8		9	10		11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22		23		24	25	26	27	28	29	30										
mai				1	2	3	4	5	6		7	8		9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20		21		22	23	24	25	26	27	28	29	30	31							
juin						1	2	3		4	5		6	7	8	9	10		11		12	13	14	15	16	17	18		19		20	21	22	23	24	25		26		27	28	29	30		
juillet		1		2	3	4	5	6	7	8		9	10		11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22		23		24	25	26	27	28	29	30	31								
août					1	2	3	4	5	6	7		8	9	10	11	12		13	14	15	16	17	18	19	20		21		22	23	24	25	26		27	28		29	30	31				
septembre	1	2	3	4	5	6	7	8	9		10		11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22		23		24	25	26	27	28	29	30											
octobre			1	2	3	4	5	6	7		8	9	10		11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22		23		24	25	26	27	28	29	30	31								
novembre						1	2	3	4	5	6		7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19		20		21	22	23	24	25	26	27	28	29	30							
décembre	1	2		3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16		17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30		31											

- Déchet rés.
 Recyclage rés.
 Col. de f. comm.
 Col. de f. rési.
 Rec. cont. comm.
 Roll-Off
 Col. de sapin
 Col. man. rec.
 Bac roulant comm.
 Pneu
 Déch. comm. bac roul.
 Déch. comm. cont.
 Arbre
 Coll. gros rebus
 Coll. man. déchets
 Fer
 Comp. Comm.
 Comp. Rés.

*St-Côme-Linière vous
reçoit à sa 5e édition
Expo d'auto*



Rétro à Aujourd'hui

Robby Poulin et
Dominique Tardif
418-685-2440



18 Août 2019

850\$ Ca\$h en prix
Dès 9h A.M.

Sur le site de l'Aréna
1517 19e rue

*Casse-croûte
*Musique
*Marché aux puces



Bacs récupérateurs au garage municipal

1555 route Kennedy

Des bacs récupérateurs ont été installés au garage municipal (sur le côté, **près de la grande porte de garage**).

Huile à moteur

Prestone

Filtreur

Contenant plastique

Huile à friteuse

Vous pouvez dès maintenant y déposer vos liquides, prestone, filtres et contenants usagés.

Nous rappelons aux gens et aux entreprises qu'il est strictement interdit d'envoyer des hydrocarbures dans les égouts municipaux. Des amendes sévères aux contrevenants seront appliquées.

(Hydrocarbures = Gaz naturel, huile à moteur...)

Merci de votre collaboration.



La municipalité de St-Côme offre toujours aux citoyens la **location de la salle Optimiste** pour réunions et événements divers.

Cette salle, climatisée, située au 2e étage de l'aréna, est maintenant équipée d'un ascenseur qui permet un accès facile pour tous.

WI-FI disponible.

Pour information : 418-685-3460



Encombrants ménagers à faire ramasser :

Un seul numéro : **418-685-2230**



Avez-vous visité notre site internet?

www.stcomelinier.com

Une source d'informations où vous retrouverez entre autres un lien pour les vidéos des séances du conseil municipal, les procès-verbaux, un lien vers le rôle d'évaluation en ligne, le calendrier de la cueillette des ordures et du recyclage, un calendrier de divers événements, des actualités et bien d'autres... Faites-nous part de vos commentaires et suggestions.

Vous êtes vous abonnés à notre page Facebook?

Municipalité St-Côme-Linière

La meilleure façon d'être informé de ce qui se passe dans la municipalité.



**Association
Bénévole
Beauce-Sartigan**

Service de popote roulante

**Livraison
de repas
chaud à
domicile**

**Saint-Georges
et les environs**

Cible :

- Personnes âgées
- Personnes qui récupèrent à la suite d'une maladie ou d'une hospitalisation
- Proches aidants



Place Centre-Ville
11 400, 1^{re} Avenue, bureau 120-A,
Saint-Georges Qc G5Y 5S4

www.benevolatbeauce.com



**418 228-0007
poste 5**



«Vive les vacances...»

Enfin, les classes sont terminées, le temps de se recréer est arrivé. Les élèves de 7^e année du couvent de Saint-Côme en juin 1957 se rassemblent avec leur professeur Paulette Létourneau pour un pique-nique au bord d'un lac.



En haut: Nicole Bolduc, Ginette Marcoux, Paulette Létourneau, Micheline Létourneau.

2^e rangée: Ginette Nadeau, Annette Genesse,

3^e rangée: Louisette Bélanger, Suzanne Poulin, Nicole Bouchard. 4^e rangée: Lucienne Poulin, Micheline Marcoux, Gabrielle Létourneau, Nicole Bélanger, Monique Poulin. 5^e rangée: Marie-Lourdes Gagnon, Claudette Doyon, Lisette Létourneau.

En avant: Kathleen Donovan, Marcelle Duquet, Lise Dumas, Muguette Paquet.

Photographe : Inconnu. Fonds Madame Paulette Létourneau (266-15).

Société historique de Saint-Côme de Kennebec et de Linière.

Cette photo et plus de 200 autres se retrouvent dans notre livre publié en 2012 : Saint-Côme-Linière Au fil du temps dans la Collection 100 ans Noir sur Blanc. Vous pouvez vous procurer ce livre au 1555 Route Kennedy, téléphone : 418-685-2700.



Service d'aide en situation
de crise suicidaire

1 866 APPELLE
1 866 277-3553
24 h / 7 jours

Rapide, confidentiel et sans frais!

Besoin d'aide

Accès aux services | Anxiété, stress | Séparation, rupture
Conflit familial | Alcool, drogue, jeux de hasard | Crise | Dépression...

811
Info-social
24 h / 7 jours

Rapide, confidentiel et sans frais!

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec

**Voici une partie de
l'article en
question :**

Remise des prix Mérites ADMQ 2019 et nombreux hommages aux gestionnaires municipaux

Le lundi 17 juin 2019

À l'occasion de son 80^e congrès annuel, qui se déroulait du 12 au 14 juin au Centre des congrès de Québec, l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) a remis trois prix Mérites ADMQ, le prix Excellence en formation ADMQ ainsi que le prix Écoresponsabilité ADMQ. En plus de souligner les nombreuses années d'engagement municipal de plusieurs de ses membres, le congrès fut aussi l'occasion de remettre la certification reconnue de *Directeur municipal agréé* (DMA) à pas moins de 23 membres!

Trois prix Mérites ADMQ 2019 à des directeurs généraux inspirants

Tout d'abord, **Maryanne Bélanger**, directrice générale et secrétaire-trésorière de Saint-Côme-Linière dans Chaudière-Appalaches, a reçu un prix Mérites ADMQ 2019 pour l'audace, la persévérance hors du commun et la rigueur dont elle a fait preuve dans le cadre d'un projet majeur de rénovation de l'aréna municipal. Elle a su gérer avec brio cet important dossier, et ce, dès en entrée en fonction alors qu'elle était toute nouvelle dans la profession. Résultat: une diminution du coût global du projet et de la dette municipale et un maintien du taux de taxation.

En Montérégie, **Sylvie Gasselin**, directrice générale et secrétaire-trésorière de Saint-Antoine-sur-Richelieu depuis mai 2019, s'est vu attribuer un prix Mérites ADMQ 2019 pour un important projet de verdissement municipal réalisé à Saint-Barnabé-Sud, où elle occupait les mêmes fonctions, comprenant notamment la plantation de 200 arbres, la mise en place d'un projet d'agriculture urbaine et la présentation de classes vertes. Ces réalisations ont non seulement dynamisé la communauté, mais aussi renforcé le sentiment d'appartenance.

Pour sa part, **Maxime Boissonneault**, directeur général et secrétaire-trésorier de Saint-Stanislas-de-Kostka, s'est distingué en remportant un prix Mérites ADMQ 2019 par la mise en œuvre d'un modèle décentralisé de gestion des ressources humaines qui élimine les barrières hiérarchiques traditionnelles pour responsabiliser davantage le personnel municipal. Aujourd'hui, la productivité, la motivation ainsi que l'engagement des employés municipaux sont, plus que jamais, au rendez-vous. Bravo à tous les récipiendaires!

La bibliothèque a sa
page Facebook

Bibliothèque
municipale
Saint-Côme-Linière



HORAIRE RÉGULIER BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Lundi	8 h 30 à 12 h 00 13 h 00 à 16 h 30
Mardi	8 h 30 à 12 h 00 13 h 00 à 16 h 30 18 h 30 à 20 h 30
Mercredi	8 h 30 à 12 h 00
Vendredi	18 h 30 à 20 h 30



**Passez à la bibliothèque
cet été!**

Pour les jeunes de 5 à 12
ans

Du 10 juin au 14 août 2019

Pour chaque livre emprunté à la bibliothèque, un coupon vous sera remis.

Plein de beaux prix seront distribués à la fin de l'été : Tirage le 19 août 2019

Profitez de votre long congé estival pour vous reposer, vous amuser et lire...

Bon été!!!

La bibliothèque sera fermée tous les vendredis soirs à compter du 21 juin, et ce jusqu'au 30 août inclusivement.

Prenez note que la bibliothèque sera
fermée du 18 juillet au 4 août
inclusivement.

Merci!

Bonnes vacances!



Centre Molé

11-16 août 2019

Retraite de 5 jours

«Former Jésus en soi...» Ga 2, 20

Père Gilles Ouellet, c.j.m

Du 11 août à 19 h 30 au 16 à 13 h 30

Inscription obligatoire : 418 685-3181

Pour information ou inscription : Centre Molé au 418 685-3181; 418 685-3674 ou centremole@globetrotter.net

ou

<http://www.centremole.org>

adresse postale : Centre Molé

1526, 19^e Rue, St-Côme (Linière), Qc G0M 1J0

Fermières

Depuis 1933... plus de 80 ans!

Nous voulons souhaiter un bel été à nos membres fermières.

Reposez-vous et revenez-nous à l'automne avec de nouvelles idées et n'oubliez pas notre grand marché le :

11 septembre 2019

Le Conseil



LE FESTIVAL DE CINÉMA

Présenté par

NousTV
Beauce-Appalaches

LE 28 SEPTEMBRE 2019 AU CÉGEP BEAUCE-APPALACHES

Séance 1 à 10h00 gratuite pour les enfants de 8 à 12 ans, premier arrivé premier servi. 100 places disponibles.

Séance 2, 13h00

La femme qui a vu l'ours

Réalisatrice: Annie Lafrère
Pays: Canada, Québec

Mutants

Réalisateur: Alexandre Dostie
Pays: Canada, Québec

Je mère est une voleuse

Réalisatrice: Marie-Josée Saint-Pierre
Pays: Canada, Québec

The procedure

Réalisateur: Calvin Reade
Pays: États-Unis

Pile ou face

Réalisateur: Fernand-Philippe Moiré-Vargas
Pays: Canada, Québec

Quick

Réalisateur: Yannick Nolin
Pays: Canada, Québec

Lunar-Orbit Rendezvous

Réalisatrice: Mikiel Charbonneau
Pays: Canada, Québec

Réalisatrice invitée au face à face qui suivra la présentation de la séance 2.

Séance 3, 15h30

Ruby phine de garde

Réalisateur: Jean-Guillaume Easton
Pays: Canada, Québec

Trés pages

Réalisateur: Roger Carliay
Pays: Canada, Québec

Le grand voyage d'elasticita

Réalisateur: Guillaume Blanchet
Pays: Canada, Québec

Fauve

Réalisateur: Jeremy Courte
Pays: Canada, Québec

Marguerite

Réalisatrice: Marianne Folley
Pays: Canada, Québec

Moultre

Réalisateur: Guillaume Morette
Pays: Canada, Québec

Réalisateur invité au face à face qui suivra la présentation de la séance 3.

Séance 4, 19h00

Crème de menthe

Réalisateurs:
Philippe David Gagné et Jean-Marc E. Roy
Pays: Canada, Québec

The procedure 2

Réalisateur: Salvin Reider
Pays: États-Unis

Brotherhood

Réalisatrice: Neryan Joubert
Pays: Canada, Tunisie, Qatar, Suède

How Tommy Newendick became a grade 7 legend

Réalisateur: Bastien Alexandre
Pays: Canada, Québec

Franciszka

Réalisateur: Elias Djennil
Pays: Canada, Québec

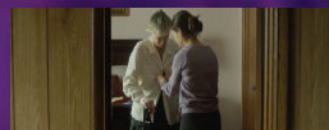
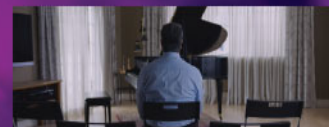
La course navette

Réalisateur: Nadine Aubert
Pays: Canada, Québec

Y&L

Réalisateur: Marc-André Ciguère
Pays: Canada, Québec

Réalisateur invité au face à face qui suivra la présentation de la séance 4.



Merci à nos partenaires:

Pour plus d'informations ou pour acheter la cinépass: www.festivalcreativa.com



Développement économique

Une page consacrée au développement économique prend place dans le Babillard. **L'invitation est lancée à tous les promoteurs...** Communiquez au 418-685-3825 pour vos publications futures.



Émission des permis de construction et rénovation

Nous vous rappelons de faire votre demande de permis à l'avance afin d'obtenir les autorisations à temps pour la date prévue de vos travaux.

Nouveauté: Il est maintenant possible de faire votre demande de permis de construction, rénovation etc. en ligne si vous le désirez via notre site internet (onglet service/ demande de permis construction).

Si vous avez besoin d'informations rapides, des annexes d'informations sont disponibles en haut de la page Pour toutes questions, vous pouvez contacter M. Yves Turcotte: 418-685-3825 poste 203 ou par courriel : techurb.stcome@globetrotter.net

Merci de votre collaboration!

Offre d'emploi - Beauce Jeans, manufacturier dans le secteur du textile, situé à St-Côme-Linière est présentement à la recherche de personnes pour combler les postes de :

- Échantillonneur(se)

Horaire de travail de jour

- Semaine de 4 jours, possibilité de 4 jours ½
- 3 semaines consécutives de vacances l'été et 2 semaines pendant la période des Fêtes

Système de bonification pour la qualité et l'efficacité

Venez joindre une équipe dynamique dans un environnement agréable et stimulant.

Faites-nous parvenir votre CV à :

nathalie.j@beaucejeans.com ou contactez-nous au 418-685-3840

Terrains résidentiels à vendre

St-Côme

19^e Rue, entre la 16^e et la 20^e Avenue

Environ 13 000 pi²/terrain

Prêt à construire soit maison unifamiliale, duplex ou semi-détaché

Entrée sur le terrain

Tous les services d'infrastructure seront en place : Eau, Électricité et Égout

Situé près des services suivants : École, aréna, terrains de jeu, église, caserne de pompier, piscine publique et bibliothèque

Les terrains seront prêts en juin

Pour toute information veuillez nous contacter au 418-685-3791



Terrains disponibles
au parc industriel

Pour informations:
(418) 685-3825



Nouveau développement
résidentiel

Les Boisés Dulac

De gros investissements à
St-Côme-Linière, secteur route
Rodrigue et rang St-Joseph
Très beaux terrains... À voir!

LES TROIS AILES RÉSIDENCE DE SOINS

Bureau d'information

1189, route du Président-Kennedy

Saint-Côme-Linière QC G0M 1J0

418 225-6237

Construction neuve sur un seul étage à St-Côme-Linière

Nouveau développement à St-Côme-Linière...

Comprenant 28 terrains disponibles avec services (eau et égout) de 13 200 à 19 000 pieds carrés. Près de l'école et des structures sportives, rue asphaltée.

Disponible en auto-construction ou clé en main

Pour aussi peu que 1.85\$/pied carré

Contactez Steven Bédard, Constructions Bed-Clé, au 418-685-3257



Un service d'aide alimentaire est disponible dans votre village!

Si vous vivez une situation plus difficile financièrement et vous voulez améliorer vos conditions de vie, nous sommes là pour vous.

- Une aide une fois par mois;
- En tout confidentialité;
- Contribution symbolique pour les frais de transport;
- Réception directement à St-Côme.

Pour plus d'informations, contactez **Isabelle Thompson** à l'Association Bénévole Beauce-Sartigan: **418-228-0007 poste #5**



CENTRE D'ÉCOUTE DU CEPS BEAUCE-ETCHEMINS

Tu aimerais te sentir écouté et compris dans ce que tu vis ? Nous sommes là pour toi, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Téléphone-nous au **418-228-0001**.

Tu préfères nous écrire ? Notre chat-écoute est ouvert du lundi au jeudi de 18h à 22h :

www.acetdq.org

Nous sommes là pour t'écouter.



La municipalité de St-Côme-Linière est à la recherche de **brigadier/brigadière scolaire de remplacement.**

Aux personnes intéressées, veuillez communiquer vos coordonnées au bureau municipal au (418) 685-3825.

Camp de tennis été 2019 à St-Zacharie



Le camp débutera le 1er juillet, les élèves auront 5 cours de tennis d'une heure pour 65\$. Vous aurez un chandail de tennis

Pour s'inscrire :
418 957-5396.

La **Maison des Jeunes**, c'est un lieu de rencontre animé **pour les jeunes âgés**

entre 12 et 17 ans. Les



jeunes qui fréquentent la Maison le font de façon volontaire, dans l'attente d'une saine relation avec des adultes significatifs

de leur milieu. Notre tâche consiste à faire en sorte que les jeunes enrichissent leurs temps libres, à stimuler leur désir de grandir et de se prendre en main, à contribuer à ce qu'ils deviennent des citoyens actifs, critiques et responsables. La Maison des Jeunes, est un organisme qui travaille en prévention et en promotion de la santé.

Retrouve toutes les activités
sur notre site internet:

www.mdjbeaucesartigan.com

Ou visite la page Facebook





Les Chevaliers de Colomb... Au service de sa communauté

Vous pouvez emprunter le matériel suivant auprès des Chevaliers de Colomb du conseil 6698 de St-Côme-Linière région 04 district 83: Canne, béquilles, marchette, fauteuil roulant, etc.

Un dépôt de 10\$ est demandé et est remis lors du retour du matériel, s'il est en bon état.

Pour informations:

M. Robert Bourque, 418-685-3612

En cas d'absence de M. Bourque, vous pouvez contacter M. Michel Pomerleau au 418-685-3150.

Les Chevaliers de Colomb se dégagent de toutes responsabilités en cas d'accident. Il est de votre responsabilité de veiller à votre propre sécurité en utilisant les appareils empruntés et vous devez vous engager à retourner le matériel en bon état.



Réservation
418-227-2626



Comptabilité
Fiscalité

Sandra Paquet
Mélanie Côté, B.A.A.

1614, 6e Rue
Saint-Côme-Linière, Qc, G0M 1J0
comptabilitepaquetcote@globetrotter.net

Tél.: (418) 685-2630
Cell.: (418) 222-4133
Fax: (418) 685-3972

**ME MARIE-EVE
POULIN**
NOTAIRE ET CONSEILLÈRE JURIDIQUE

1525, 8^e Rue Saint-Côme-Linière
Beauce (Québec) G0M 1J0
Courriel: mepoulin@notarius.net
Site Web: www.mepoulin.ca

T. 418 226-6284 • F. 1 855 684-0442



COMPTOIR D'AUBAINES DE ST-CÔME

Un magasin ouvert à tous. Un excellent moyen de faire du recyclage de vêtements... Une bonne façon de donner au suivant... Un excellent moyen d'économiser sur des vêtements pratiquement neufs.

Mercredi de 13 h 00 à 16 h 00

Jeudi de 13 h 00 à 16 h 00 et de 18 h 00 à 20 h 00

Vendredi de 13 h 00 à 16 h 00 *Bienvenue à tous!*

Casse-Croûte de l'Aréna

Bar laitier

Du lundi au jeudi: 17h - 21h
Vendredi: 11h - 21h
Samedi et dimanche: 12h - 21h



On vous attend!



Municipalité St-Côme-Linière 1375, 18e Rue
St-Côme-Linière (Qc) G0M 1J0
Téléphone: 418-685-3825 Télécopieur:
418-685-2566 st-come@globetrotter.net
www.stcomelinier.com

**Dépôt légal à la
Bibliothèque Nationale
du Québec**

MAIRE

Cellulaire

418- 222-3472

*Centre d'écoute téléphonique et de prévention du
suicide Beauce-Etchemin*

Ligne d'écoute: 418-228-0001

Le Sillon

**Regroupement de parents et amis de la personne
atteinte de maladie mentale**

URGENCE DÉTRESSE:

1-866-APPELLE

1-866-277-3553



**CONSTRUCTION
CHRISTIAN BERGERON**

Tout pour vous satisfaire

418 685-2280

- CONSTRUCTION
- RÉNOVATION
- FINITION INTÉRIEUR
ET EXTÉRIEUR
- PORTES
ET FENÊTRES
- TOITURE
- PATIO
- ETC.